

REGLEMENT INTERIEUR

Modalités d'inscription

Pour être acceptée toute demande d'inscription doit être complétée et comporter :

- la fiche de renseignement contenant les coordonnées de l'élève
- le formulaire de droit à l'image
- le certificat médical de non contre-indication à l'activité
- l'attestation d'assurance extra-scolaire pour les élèves mineurs, l'attestation de Responsabilité Civile pour les élèves majeurs
- le règlement de la cotisation pour les cours de danse et l'adhésion à l'association

Modalités de paiement

Lors de l'inscription l'année entière est due. Le montant demandé correspond à 30 cours de danse.

En cas de désistement en cours d'année, il n'y a pas de remboursement possible, sauf en cas de maladie ou de blessure ne permettant plus de faire de la danse (remboursement calculé au prorata des séances manquées, sur présentation d'un certificat médical).

La cotisation doit être réglée en 1 fois au début de la saison (les chèques sont encaissés en octobre).

Membre d'une association agréée, j'accepte les chèques libellés à mon nom.

Les chèques pour la cotisation de danse sont à mettre à l'ordre de Stéphanie Arbogast ou Step2dance.

Présence au cours

L'élève s'engage à poursuivre les cours jusqu'à la fin de l'année scolaire, aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

L'élève s'engage à une présence régulière et ponctuelle au cours.

En cas d'absences non justifiées et répétées, le professeur prendra contact avec la famille.

Le professeur se réserve le droit de ne pas faire participer au spectacle un ou une élève qui ne vient pas régulièrement aux cours.

Comportement durant le cours

Une attitude correcte est demandée aux élèves : respect du professeur, des autres élèves et du matériel.

Le professeur se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement tout élève dont le comportement perturberait le cours et empêcherait son bon fonctionnement.

Les chewing-gums sont interdits.

Tenue et coiffage

Les cours de danse nécessitent la tenue appropriée demandée par le professeur et les cheveux attachés.

Déroulement du cours

Les cours ont lieu lors des périodes scolaires, hors jours fériés et vacances, sauf en cas de rattrapage d'une séance. Les cours ont lieu porte fermée.

Les parents qui accompagnent ou viennent chercher les élèves ne sont pas admis à entrer tant que le cours n'est pas terminé.

Le professeur est responsable de ses élèves pendant toute la durée du cours. Avant le début du cours et dès sa fin, les parents sont seuls et uniques responsables.

